

L'EXERCICE DES COUVERTURES

UN EXERCICE DE SENSIBILISATION À
L'HISTOIRE COLONIALE ET À LA RÉALITÉ
DES PEUPLES AUTOCHTONES
DU CANADA ET DU QUÉBEC



ROJEP
— réseau œcuménique —
JUSTICE ÉCOLOGIE PAIX

Réseau œcuménique, justice, écologie et paix (2016).

L'exercice des couvertures : Un exercice de sensibilisation à l'histoire coloniale et à la réalité des peuples autochtones du Canada et du Québec.

Table des matières

L'exercice des couvertures, un exercice de sensibilisation collective	3
Fonctionnement.....	3
Matériel requis	4
Temps nécessaire.....	5
Nombre de participants.....	5
Soutien pendant et après l'exercice	5
Bénévoles	6
Déroulement	7
Écouter la voix des Autochtones	7
Mise en place.....	7
Reconnaissance et négation de l'Autochtone	8
Reconnaissance des droits des Autochtones	9
Annexion de territoires autochtones qui avaient été reconnus	12
La construction du Canada au détriment des Autochtones	14
La conquête du Nord-du-Québec	20
Les luttes actuelles	21
Conclusion	25

L'exercice des couvertures, un exercice de sensibilisation collective

L'exercice des couvertures a été créé par Kairos Canada en 1997 et réalisé dans tout le Canada. La présente version a été conçue par le Réseau œcuménique justice, écologie et paix (ROJEP). Tout en reprenant la structure et certains éléments de la version de Kairos, elle constitue une version adaptée de cet exercice.¹ Notre objectif est de sensibiliser des groupes de citoyens à l'expérience historique de la dépossession vécue par les peuples autochtones du Québec et du Canada, ainsi qu'à ses conséquences aujourd'hui. En nous mettant un moment à la place de l'Autochtone, peut-être pourrions-nous ressentir ce que c'est que d'être Autochtone de nos jours? Peut-être pourrions-nous échanger sur la réalité autochtone dans une perspective renouvelée ?

Fonctionnement

Avant l'activité, on étend sur le sol des couvertures qui représenteront l'Amérique du Nord avant l'arrivée des Européens. Les participants représentant les peuples autochtones se déplacent sur les couvertures, comme s'ils utilisaient et occupaient les terres. Un narrateur lit un texte, tandis que d'autres personnes, jouant le rôle d'un Européen, d'un Canadien ou d'un Québécois, se joignent au groupe et discutent avec les participants debout sur les couvertures.

Au fil du récit des relations entre les Européens et les peuples autochtones du Canada et du Québec, les participants lisent les parchemins déjà préparés qu'on leur a distribués au préalable. À la fin de l'exercice, seules quelques personnes restent sur les couvertures, qui ont été pliées et groupées pour ne plus représenter qu'une fraction de leur territoire d'origine. On termine l'exercice en invitant toute l'assistance à considérer la différence entre la situation de départ et celle de la fin.

¹ The Blanket Exercise. Welcome to the KAIROS Blanket Exercise Resource Centre : <http://kairosblanketexercise.org/about/> (consulté le 2015-11-26).

Matériel requis

- **Couvertures** : On place des couvertures sur le plancher de façon à ce qu'elles se touchent et forment un espace assez grand pour accommoder tous les participants. Une couverture sera pliée et mise de côté. Prévoir une couverture pour chaque groupe de 3 ou 4 participants. Une autre couverture sera mise de côté et utilisée pour représenter la variole et une autre pour un pensionnat. Il arrive que certaines personnes utilisent des draps ou des tissus décorés. D'autres apportent leur propre couverture, ce qui peut renforcer et accentuer l'effet émotionnel au moment où on les retire pendant l'exercice. On peut aussi apporter des symboles ou artéfacts autochtones.

- **Parchemins** : Le texte des parchemins fait partie de la narration. On les imprime au préalable, puis on les roule. Sur chaque rouleau, on inscrit, bien en vue à l'extérieur, le numéro du parchemin pour que chaque personne qui en a reçu un réponde à l'appel quand on dira son numéro.

- **Fiches** :

1. **Fiches blanches.** Il vous en faut pour un peu moins de la moitié des participants. **Important** : Pour un petit groupe (moins de 22 personnes), distribuez des fiches à un tiers des participants. Dans le cas d'un très petit groupe (12 personnes ou moins), distribuez seulement 2 fiches blanches.
2. **Fiches bleues.** Il vous en faut 2. Pour un petit groupe (moins de 22 personnes), distribuez une seule fiche bleue.
3. **Fiches jaunes.** Il vous en faut 3, dont une marquée d'un « X ». Pour un grand groupe (plus de 40 personnes), distribuez 6 fiches jaunes. Pour un petit groupe (moins de 22 personnes), distribuez 2 fiches jaunes.

- **Bénévoles** : Un bénévole jouera le rôle du narrateur (généralement l'enseignant ou une personne responsable), et au moins un autre jouera le rôle de l'Européen. La présente version peut être adaptée. Par exemple, on peut modifier les rôles et avoir plus d'un narrateur et d'un Européen, ou encore un Européen, un Canadien et un Québécois. Il arrive aussi qu'on ajoute un animateur en plus du narrateur.

Temps nécessaire

L'exercice des couvertures dure environ une heure et est suivi d'une période d'échange en cercle, qui peut aussi durer une heure. Cet échange fait partie intégrante de l'exercice et ne doit jamais être négligé.

Nombre de participants

L'exercice des couvertures fonctionne de manière optimale avec un groupe de 15 à 60 personnes. Un groupe de 35 est idéal, compte tenu des échanges à la fin. Pour un groupe de plus de 60 personnes, il vaut mieux opter pour une forme théâtrale, tandis que pour un groupe restreint, il est important de s'assurer qu'il n'y ait pas un trop grand nombre de participants qui quittent les couvertures. Dans ce cas, on devra distribuer un peu moins de fiches blanches et de fiches jaunes que le nombre proposé. Plus le groupe est grand, plus il sera difficile d'avoir une discussion satisfaisante à la fin de l'exercice.

Soutien pendant et après l'exercice

L'exercice des couvertures peut provoquer diverses émotions. Pensez au type de soutien que vous pourriez fournir pendant et après l'exercice. Ce peut être quelqu'un dont le rôle spécifique serait de soutenir moralement les personnes touchées par ces émotions. À cette fin, la présence d'un ou d'une aînée autochtone est toujours souhaitable et peut aussi rehausser la qualité de l'échange qui suit l'exercice.

Il arrive qu'on réalise l'exercice avec des personnes autochtones qui vivent certaines émotions douloureuses en raison de leur rapport personnel avec le thème de l'exercice.

Au début, expliquez clairement aux participants le déroulement de l'exercice et informez-les qu'ils peuvent partir ou se retirer en tout temps s'ils le désirent.

Pensez aussi à la manière apaisante et constructive dont vous clôturerez la séance.

Bénévoles

Certains rôles peuvent être regroupés ou joués par des personnes déterminées :

1^{er} groupe (une ou deux personnes)

L'animateur

Le narrateur

2^e groupe, les acteurs bénévoles :

L'Autochtone

L'Européen

Le Canadien

Le Québécois

Déroulement

Écouter la voix des autochtones

L'**animateur** invite un ou deux participants « autochtones » du groupe à lire à haute voix les deux citations qui suivent.

1^{er} participant autochtone

(Il déroule le **parchemin 1** et le lit à haute voix.)

Kateri, jeune Mohawk du Québec :

« Une des choses que j'aime beaucoup de ma culture est que nous avons appris que tout sur la terre doit être respecté. C'est une partie importante de la culture, qui englobe tout. Cela comprend le respect de soi. Se respecter est une des choses que ma culture m'a apprises. La terre, l'eau, les plantes, l'air et les animaux sont aussi importants dans notre culture, et ils doivent être respectés. Sans ce lien ou ce respect, que serions-nous? »

2^e participant autochtone

(Il déroule le **Parchemin 2** et le lit à haute voix)

Citation de Vicky, étudiante autochtone :

« En tant qu'individu, j'ai peur pour mon éducation. Si je n'ai pas les qualifications nécessaires pour aller à l'université, à quoi ressemblera mon avenir? La vie, pour nous, deviendra graduellement plus difficile, tandis que celle des non-Autochtones deviendra plus facile. Ce n'est pas juste pour nous. Nous méritons mieux, beaucoup mieux. »

Mise en place

L'**animateur** précise ou résume l'objectif propre à cet exercice :

Donner aux non-Autochtones une perception de la dépossession territoriale des Autochtones et de ses conséquences.

- Si des personnes autochtones participent à l'exercice, recueillir leurs commentaires sur l'exercice. Cela peut leur permettre de jeter un regard différent sur leur histoire, de partager leur savoir et leurs impressions avec des non-Autochtones.
- « Et vous, quels peuvent être vos objectifs, vos attentes, votre curiosité et vos craintes à participer à cet exercice? »

L'animateur explique que cette activité pourrait susciter des émotions intenses chez certains. Il les rassure en leur parlant du « cercle de parole » qui suivra, où ils pourront partager d'une façon respectueuse leurs sentiments.

L'animateur invite tous les participants à se déchausser et à se tenir debout sur les couvertures. Il demande aux participants de circuler sur les couvertures – d'utiliser et d'occuper cet espace – comme s'ils y demeuraient. « Vous êtes chez vous, prenez le temps de bien le sentir ».

Il demande au bénévole qui joue l'Européen de se tenir à ses côtés.

Reconnaissance et négation de l'Autochtone

Narrateur

« Ces couvertures représentent la partie nord de l'île de la Tortue, ce que nous appelons l'Amérique du Nord, avant l'arrivée des Européens. Vous représentez les peuples autochtones, les peuples d'origine.

« L'île de la Tortue est votre chez-vous, et le domicile de millions de gens comme vous qui vivent au sein de centaines de nations. Vous chassez, pêchez et cultivez. Chaque communauté possède sa propre langue, sa culture, ses traditions, ses lois et son mode de gouvernement. »

« La terre est très importante pour vous. Tous vos besoins – nourriture, vêtements, gîte, culture, spiritualité – relèvent de la terre, représentée ici par les couvertures. En retour, vous prenez très au sérieux votre responsabilité de gardiens de la terre. »

L'animateur présente le bénévole qui représentera les colons européens.

Européen

[Il déroule le **Parchemin 3** et le lit à haute voix]

« Deux documents écrits par des papes du 15^e siècle composent la Doctrine de la Découverte. Selon cette doctrine, les terres habitées par des peuples comme vous, qui ne sont pas chrétiens, appartiennent de droit à nous, les Européens qui les découvrent. Les peuples autochtones vivant sur cette terre seront mis sous la protection et le contrôle des nations chrétiennes qui ont découvert leurs terres. »

Narrateur

« Et c'est ainsi que débute le processus de la dépossession des terres sur l'île de la Tortue par des Européens. Ils commencent à l'est et avancent progressivement vers l'ouest à travers le continent. »

[L'**Européen** se promène sur les couvertures et commence à serrer la main des participants pour se présenter à eux tout en distribuant des fiches blanches à environ la moitié des participants et des cartes jaunes à environ un tiers des participants restants. Une des cartes jaunes devrait être marquée d'un X. Il remet des cartes bleues à deux des participants.]

(**N.B.** Si le groupe est assez grand, assurez-vous qu'au moins 10 participants ne reçoivent pas de carte.)

Reconnaissance des droits des Autochtones

Narrateur

« Les nouveaux arrivants dépendent de vous pour leur survie, et vous les aidez à comprendre comment vous faites les choses depuis longtemps, comment vous éduquez vos enfants, prenez soin des malades, cultivez la terre et comment vous chassez, pêchez et faites la cueillette. Certains aspects de votre culture sont plus difficiles à comprendre pour eux, comme votre relation avec la Terre-Mère : elle qui ne peut appartenir à personne, mais à qui vous appartenez et dont vous êtes les gardiens. »

Européen

[Il déroule le **Parchemin 4** et le lit à haute voix]

« Au début, il y a beaucoup de coopération et de soutien mutuel entre vous et nous, les colons. Nos dirigeants vous reconnaissent, vous les premiers peuples, en tant que nations souveraines.

« Nous concluons des accords et des traités avec vous. Ces traités expliquent comment la terre, l'eau, les animaux et les plantes seront partagés.

« Ces traités sont très importants, car ils officialisent des accords entre vous et la royauté des pays d'Europe. Ils ont conclu ces accords avec vous parce que vous étiez ici en premier. Nous constatons que vous avez vos propres gouvernements ou systèmes de gouvernance, et nous devons accepter cette réalité pour pouvoir nous établir. Les traités reconnaissent de façon officielle vos pouvoirs et votre indépendance comme nations. »

Narrateur

« En même temps, les colons croient que la terre que vous habitez est appelée à devenir la leur. Ils en prennent possession au nom de leur roi et ils s'implantent peu à peu. Cela crée des tensions et des conflits. »

Européen

[Il déroule le **Parchemin 5** et le lit à haute voix]

« En 1701, après des années de guerres et de confrontations entre les peuples autochtones et la France, 39 nations amérindiennes, sous l'instigation du chef Wendat² Kondiaronk, et le Sieur de Callière qui représente la France, signent le traité de la Grande Paix de Montréal. Il s'agit d'un fait unique dans l'histoire diplomatique de l'Amérique du Nord. »

² Wendat = Huron.

Autochtone

[Il déroule le **Parchemin 6** et le lit à haute voix]

« Au cours du 17^e siècle, nous concluons avec la couronne britannique une série de traités, appelée Chaîne de l'Alliance, qui lient les deux parties. Pour honorer cette chaîne, les colons seront tenus de soutenir et de respecter les *Haudenosaunee*³. Si les colons négligent leurs devoirs ou spolient les Iroquois, nous considérerons que la chaîne est rompue et qu'il faudra un long processus de réparation pour rétablir la bonne relation. »

Narrateur

Le 5 septembre 1760, deux nations, les Hurons - Wendat et les Britanniques, entérinaient un traité de paix, d'harmonie et d'alliance. Le contenu de ce document prévoyait et prévoit toujours clairement la reconnaissance et la protection de droits relatifs à vos territoires traditionnels, le *Nionwentsio*, qui signifie "notre magnifique territoire" en huron-wendat. Ce traité a été reconnu par la Cour Suprême en 1990.

Européen

[Il déroule le **Parchemin 7** et le lit à haute voix]

« Dans la Proclamation royale de 1763, le Roi d'Angleterre Georges III déclare que les peuples autochtones ont droit aux terres qui leur sont reconnues, qu'il est interdit aux colons de s'y établir et que la Couronne est la seule entité qui puisse les obtenir. »

³ Les Haudenosaunee sont les nations de la confédération iroquoise. Littéralement : le peuple qui construit des maisons longues.

Narrateur

« Pour vous, les peuples autochtones, les traités sont des accords très significatifs et sacrés : ce sont des déclarations de paix, d'amitié et de partage, qui reposent sur les notions de respect et d'honnêteté.

« Les traités expliquent comment la terre et les eaux doivent être partagées et visent à maintenir la paix qui existe entre nous. »

Annexion de territoires autochtones qui avaient été reconnus

[L'**Européen** commence à plier lentement les couvertures, de sorte que l'espace qui représente les terres autochtones devient de plus en plus petit.]

L'animateur rappelle aux participants qu'ils ne doivent pas se retirer des couvertures. L'objectif est de rester sur les couvertures même si elles deviennent de plus en plus petites.

Narrateur

« Les Européens considèrent cependant les traités d'un point de vue différent. Pour eux, les terres sont quelque chose qui peut être acheté et vendu, et les traités sont une façon de vous faire abandonner vos terres.

« Jusqu'à la guerre entre le Canada et les États-Unis en 1812, les nouveaux venus avaient besoin de vous pour la défense du territoire, ainsi que pour l'économie basée sur le commerce des fourrures. Aussitôt la guerre terminée, ils n'ont plus eu besoin de votre aide sur le champ de bataille. En outre, comme l'économie repose désormais sur l'agriculture, les nouveaux venus européens recherchent plus de terres. Vous étiez nécessaires, mais maintenant vous devenez encombrants.

« Les maladies importées par les Européens, comme la variole, la rougeole et la tuberculose - que vous ne connaissiez pas auparavant - vous déciment. On estime que 50 % des peuples autochtones, et parfois même jusqu'à 90 %, vont disparaître. »

(L'**animateur** demande aux participants qui ont de petites cartes blanches de se retirer de leur couverture puisqu'ils représentent ceux qui sont morts de ces nombreuses maladies. « Veuillez observer un moment de silence pour tous ceux qui ont souffert et qui sont morts de ces nombreuses maladies. »)

Européen

[Il marche vers un des participants, lui donne la couverture pliée, puis lui lit le **Parchemin 8**] :

« Dans les années 1760, durant la guerre des Grands Lacs avec les peuples algonquins, des chefs militaires ont parfois donné ou troqué de façon délibérée des couvertures infestées par la variole aux peuples autochtones. «Vous représentez les nombreux Autochtones qui sont morts de la variole, après être entrés en contact avec ces couvertures. »

(**Animateur** : « Veuillez vous retirer de la couverture. »)

[L'**Européen** marche vers le sud et choisit deux participants se tenant l'un près de l'autre.]

1^{er} participant :

« Je représente les Premières Nations qui habitent les territoires qui s'étendent du Labrador aux Grands Lacs, y compris tout le centre des États-Unis. Ces territoires nous ont été reconnus par la Proclamation royale de 1763 et vont nous être enlevés, en partie, par l'Acte de Québec de 1774. »

Narrateur

« Lors de la guerre d'indépendance américaine, le général George Washington ordonne la destruction de 40 villages iroquois pour punir la majorité des Iroquois de s'être mis du côté des Britanniques. Dorénavant, le président des États-Unis sera appelé par les peuples iroquois *Konotogarios*, ce qui veut dire destructeur des villages. »

2^e participant

« Je représente les Premières Nations qui sont divisées lorsque, par le Traité de Versailles signé en 1783, on a établi une frontière entre les États-Unis et le Canada, devenu une colonie britannique. Cette frontière isole maintenant nos communautés les unes des autres. »

(Animateur : Veuillez vous déplacer vers des couvertures différentes.)

[L'**Européen** guide chaque Autochtone vers des couvertures séparées, puis accompagné de l'**Animateur**, se dirige vers l'ouest pour choisir un autre participant.]

Narrateur

« La construction du chemin de fer permet aux colons de s'établir dans les Prairies. On a besoin de terres pour l'agriculture, et le gouverneur du Canada a acheté un immense territoire à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Cela sera très difficile pour certains d'entre vous qui habitez sur ces terres, comme les Métis et les Cris. Vous, les Métis, sous la direction de Louis Riel et de Gabriel Dumont, combattez pour vos terres, parfois avec l'aide du peuple cri. Vous gagnez certaines de ces batailles, mais à la fin vous êtes défaits. »

Animateur

« Veuillez vous retirer de la couverture puisque vous représentez ces chefs cris et métis qui sont morts durant ces batailles, ont été emprisonnés ou exécutés. »

La construction du Canada au détriment des Autochtones

Narrateur

« Que la personne qui a en main une carte bleue se retire de la couverture. Vous représentez ceux qui sont morts de faim après avoir été forcés à quitter leurs terres ancestrales et leurs territoires de chasse. »

Européen

[Il déroule le **Parchemin 9** et le lit à haute voix]

« Avec l'arrivée d'un plus grand nombre d'entre nous, nous, les colons, avons besoin de plus de terres. Certains se croient supérieurs aux autres et même à vous. Bientôt, ils ne vous voient plus comme des amis et des partenaires, mais plutôt comme un *problème* à résoudre.

« Nous commençons à ignorer et même à changer nos propres lois pour pouvoir nous emparer plus facilement de vos terres. Certaines de vos terres sont acquises lors de guerres, d'autres le sont après votre extinction. »

Narrateur

« En tant qu'Autochtones, vous êtes en train de perdre plus que vos terres : votre espace vital, votre façon de vivre, votre culture et, dans certains cas, jusqu'à votre raison de vivre. »

Canadien

[Il déroule le **Parchemin 10** et le lit à haute voix]

« Selon l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et la Loi sur les Indiens de 1876, vous et tous vos territoires êtes maintenant sous la juridiction du gouvernement fédéral du Canada. Vous allez maintenant vivre dans des réserves. »

Narrateur

« La Loi sur les Indiens a complètement changé votre vie : le gouvernement se sert de cette loi pour vous affaiblir comme groupes culturels, et pouvoir mieux s'emparer de vos terres. »

Autochtone

[Il déroule le **Parchemin 11** et le lit à haute voix] :

« Nous ne pouvons pas quitter notre réserve sans permis. Nous n'avons pas le droit de vote. Nous ne pouvons pas nous rassembler pour parler de nos droits. La chasse et la pêche sont limitées. Nos pratiques spirituelles, comme la tente tremblante, la scapulomancie, le pow-wow, la danse du soleil, la tente de sudation, sont toutes interdites. Nous ne pouvons pas pratiquer nos formes traditionnelles de gouvernement. Si nous choisissons de faire une de ces choses, nous risquons la prison. »

Animateur

« Veuillez plier vos couvertures jusqu'à ce que vous ayez juste assez de place pour vous y tenir debout. »

Autochtone

[Il déroule le **Parchemin 12** et le lit à haute voix]

(Afranchissement) « Jusqu'en 1951, une clause de la Loi sur les Indiens stipule que les membres des Premières nations qui obtiennent des diplômes universitaires, qui sont admis dans les professions libérales (médecins, enseignants, avocats, etc.) ou qui font partie des Forces armées, doivent renoncer à leur statut légal d'Indien. »

Narrateur

« De plus, selon des disposition de la Loi sur les Indiens, les femmes autochtones perdaient leur statut si elles mariaient un homme sans statut d'Indien. De plus, leurs enfants n'avaient pas droit à l'inscription au registre des Indiens. Par contre, les hommes autochtones non seulement gardaient leur propre statut en mariant des femmes non-autochtones, mais conféraient le statut à leur épouse et à leurs enfants. Il a fallu attendre jusqu'en 2009 et

l'arrêt **Mclvor** pour que le législateur canadien mette fin à la discrimination contre les femmes et les enfants des Autochtones sans statut. Et même jusqu'en 2016, les communautés d'Odanak et de Wôlinak, en plus des nombreux Abénakis hors-réserve, ont dû se battre pour que les femmes autant que les hommes puissent transmettre le droit au statut d'Indien, avant que la Cour leur donne gain de cause dans le jugement **Descheneaux**.

Canadien

[Il déroule le **Parchemin 13** et le lit à haute voix]

« Entre les années 1880 et 1970, le gouvernement fédéral retire de leur maison et de leur communauté les enfants de plusieurs Premières Nations, des Inuits et des Métis, et les envoie dans des pensionnats gérés par les Églises. Le dernier pensionnat indien fermera ses portes en 1996. »

[L'**Animateur** demande à 3 participants qui ont une carte jaune de se déplacer sur une couverture qui est à part et vide. Il leur indique qu'ils représentent ceux qui ont été retirés de leurs communautés et placés dans des pensionnats loin de chez eux.]

Narrateur

[Il déroule le **Parchemin 14** et le lit à haute voix]

« Vous êtes nombreux à perdre les liens qui vous unissent à votre famille. Vous oubliez la langue, la culture et les coutumes de votre communauté d'origine. Comme vous grandissez dans des pensionnats et que vous ne retournez presque jamais chez vous, vous n'apprenez pas comment devenir de bons parents plus tard. Plusieurs d'entre vous meurent dans ces écoles. »

[L'**Animateur** demande à la personne qui a la carte jaune marquée d'un « X » de se retirer de la couverture. Cette personne représente ces élèves qui sont morts à la suite de leur expérience dans ces pensionnats.]

L'**Animateur** demande ensuite à une autre personne qui a une carte jaune de retourner dans sa communauté. Les membres de cette communauté lui

tournent le dos, afin de représenter l'isolement qu'elle a souvent dû affronter à son retour parmi les siens.

Animateur

« Veuillez garder le silence pendant un moment, afin d'honorer ceux qui sont morts ou qui ont été rejetés par leur communauté à cause de leurs années passées dans un pensionnat. »

Narrateur

« En 2016, vous êtes encore traités de façon différente. Vos écoles ne reçoivent pas la même somme d'argent que d'autres écoles dans le reste du Canada. De plus, les enfants autochtones sont plus souvent retirés de leur famille et placés dans des familles d'accueil que le reste des enfants canadiens. »

« Avec le projet de loi fédéral de 1969 (le Livre blanc), on a encore essayé de résoudre le « problème indien » en vous demandant, à vous les peuples autochtones, de renoncer à vos droits et de devenir comme tous les autres Canadiens. On veut cesser de faire de vous des groupes différents des autres Canadiens. Mais à quel prix? Celui de l'effacement pur et simple de toutes les obligations que le gouvernement a contractées dans les traités avec les Premières Nations, qui deviendraient simplement des cultures parmi d'autres au pays du multiculturalisme. Comme l'explique le premier ministre Pierre Elliott Trudeau à des chefs autochtones en 1969 : »

Canadien

[Il déroule le **Parchemin 15** et le lit à haute voix]

« Il est inconcevable, selon moi, que dans une société donnée, une fraction de la population soit reliée à une autre par voie de traité. Nous devons tous être égaux devant la loi [...] et, à vrai dire, la plupart des traités déjà existants auront de toute façon de moins en moins de signification à l'avenir. Mais les choses promises jadis par les traités, comme des objets, de la ficelle à filet de pêche, telle ou telle quantité de poudre à fusil, devront être fournies si nous

avons omis de le faire. Je ne crois cependant pas que nous devrions encourager les Indiens à considérer que leurs traités seront valides pour toujours à l'intérieur du Canada, de sorte qu'ils continueraient à l'avenir de recevoir de la ficelle à filet et de la poudre à fusil. Ils devraient devenir Canadiens comme tous les autres Canadiens [...]. »

Autochtone

(Il déroule le **Parchemin 16** et le lit à haute voix)

« Nous sommes outragés par cette tentative de nous retirer encore plus de nos droits, et nous nous organisons pour la faire échouer. C'est un moment marquant du mouvement de résistance autochtone au Canada, qui continue jusqu'à ce jour. »

Animateur

« Veuillez dérouler un coin de votre couverture pour représenter cette grande action de résistance contre vos droits perdus et applaudissez-vous chaleureusement. »

[**Le Canadien** peut s'avancer et intervenir auprès des participants qui dépliant trop leurs couvertures.]

Autochtone

(Il déroule le **Parchemin 17** et le lit à haute voix)

« Au fil des ans, le gouvernement nous a volé plus de 70 % des terres qui nous avaient été réservées par les traités.

« Pendant ce temps, les non-Autochtones ignorent les traités conclus : les grandes entreprises profitent financièrement de nos terres et de leurs ressources naturelles, tandis que nous, les peuples autochtones, ne recevons

presque rien. La terre continue d'être polluée, et les générations futures auront la responsabilité de restaurer la situation. »

Narrateur

« Aujourd'hui, même si vos territoires sont riches en ressources, vous continuez de vivre dans la pauvreté.

« Et pourtant, les traités sont importants pour vous. Vos traditions montrent comment les terres peuvent être partagées également et paisiblement. Malheureusement, le gouvernement et plusieurs non-Autochtones ne partagent pas cette vision. Ils considèrent les traités comme des contrats leur donnant le contrôle de plus de terres. »

La Conquête du Nord-du-Québec

[Le **Québécois** et l'**Animateur** se dirigent vers le nord.]

Narrateur

« Au Québec, on rêve de conquérir le Nord! Revenons en arrière : entre 1850 et 1900, c'est 1000 colons qui, chaque année, s'établissent dans les 6 grandes régions du Bouclier laurentien. En 1910, on atteint des régions plus reculées du Bouclier laurentien où la présence des Anishinabek⁴, des Atikamekw, des Cris et des Innus⁵ est très importante. »

Narrateur

« En 1912, la Compagnie de la Baie Hudson cède au gouvernement du Québec 570 000 km carrés de l'Ungava, qui prend le nom de « Nouveau Québec ».

⁴ Anishinabek = Algonquins.

⁵ Innus = Montagnais.

Québécois

[Il déroule le **Parchemin 18** et le lit à haute voix] :

« Par cette acquisition, le Québec complète son territoire et ouvre la porte à l'exploitation de ressources naturelles du Grand Nord, si nécessaire pour son développement économique en tant que nation moderne.

« Un peu plus tard, dans le Grand Nord, des communautés autochtones sont déplacées vers des lieux isolés, inconnus et arides, donnant souvent lieu à de terribles résultats. »

[L'Animateur prend une couverture, la replie en plus petit, et dirige un groupe sur celle-ci.]

Les luttes actuelles

Autochtone

« Au cours des 40 dernières années, nous, les peuples autochtones du Québec et du Canada, avons mené des luttes de revendication pour l'exercice de nos droits. »

Narrateur

« Effectivement la Cour suprême du Canada a reconnu le bien-fondé des revendications autochtones dans plusieurs jugements qui continuent de marquer profondément la jurisprudence. Dans l'arrêt **Calder**, la Cour suprême affirmait que l'existence des droits des peuples autochtones ne dépend pas nécessairement de leur reconnaissance par la Proclamation royale de 1763, mais du fait que, lorsque les colons européens sont arrivés, les Autochtones vivaient en société organisée sur des terres comme leurs ancêtres depuis des temps immémoriaux. Ainsi les gouvernements avaient l'obligation de négocier une entente avec une nation autochtone pour avoir accès aux ressources qui se trouvent dans son territoire traditionnel. »

Autochtone

« Dans l'affaire **Sparrow**, la Cour suprême a conclu que les membres d'une nation autochtone avaient le droit ancestral de pêcher, notamment à des fins alimentaires, sociales et rituelles et que le gouvernement avait l'obligation d'entamer des négociations avec les peuples autochtones au sujet de la gestion des pêches. »

Narrateur

Dans l'arrêt **Delgamuukw**, la Cour a indiqué que le titre ancestral est établi en fonction de l'« occupation » du territoire antérieure à l'affirmation de la souveraineté européenne dans cette région. Le titre ancestral confère plusieurs droits à son détenteur, y compris le droit de déterminer l'utilisation des terres, le droit de jouissance et d'occupation des terres, le droit de posséder les terres, le droit aux avantages économiques que procurent les terres et le droit d'utiliser et de gérer les terres de manière proactive. »

Autochtone

« Et dans l'affaire **Corbière**, la Cour infirma l'application d'une disposition dans la *Loi sur les Indiens* et permettait des membres d'une nation autochtone de voter dans les élections du Conseil de bande, même s'ils ne demeuraient plus sur la réserve. »

Québécois

« Durant la crise d'Oka qui éclate à l'été 1990, tout le Québec est ébranlé. Cette crise marque un tournant dans la société québécoise par une prise de conscience de la réalité autochtone, jusqu'alors majoritairement occultée et inconnue de la plus grande partie de la population. »

Autochtone

« Il est vrai que cette crise, malgré les conflits de toutes sortes et les blessures provoquées à l'intérieur des communautés mohawks et autochtones en général, a obligé la société québécoise à ne plus fermer les yeux face aux réalités des peuples autochtones. De plus, elle a servi à montrer comment nos terres ancestrales nous ont été enlevées au 18^e siècle par des manœuvres politiques et des demi-vérités de la part des Sulpiciens. »

[L'Animateur demande à 2 ou 3 personnes de revenir sur la couverture, en se tassant dans un coin précis.]

Autochtone :

[Il déroule le **Parchemin 19** et le lit à haute voix] :

Citation de Phil Fontaine, l'ancien chef national de l'Assemblée des Premières nations : « Il s'agit de notre relation les uns avec les autres, de nos terres, de nos ressources naturelles, de nos lois, de nos droits, de nos langues, de notre spiritualité et de nos coutumes. »

Narrateur

« En 2007, la majorité des pays des Nations-Unies ont adopté la Déclaration sur les droits des Peuples autochtones, qui est un énoncé de normes internationales. Sa rédaction et son adoption ont nécessité plus de 20 années, en raison des résistances, voire de l'opposition de quatre pays : le Canada, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

« Le 12 novembre 2010, le gouvernement du Canada a finalement approuvé la Déclaration, mais sous certaines conditions. La plupart des groupes autochtones et leurs alliés voient cette approbation canadienne de la Déclaration comme un premier pas vers une nouvelle collaboration qui protège leurs droits. »

Autochtone

[Il déroule le **Parchemin 20** et le lit à haute voix] :

« La Déclaration des Droits des Peuples autochtones est un document unique, car, pour la première fois dans l’histoire des Nations-Unies, nous, les Peuples autochtones, sommes reconnus officiellement à l’échelle internationale. Nous pouvons nous appuyer sur cette Déclaration, ce qui est un élément très important dans notre stratégie politique. »

[L’animateur demande aux participants qui sont encore sur la couverture d’en déplier une petite partie. Le **Canadien** interviendra auprès de ceux qui dépliant trop la couverture.]

Narrateur

« Pourtant, le Canada continue d’avoir de la difficulté à reconnaître les droits des Autochtones. Par exemple, la disparition et l’assassinat de plusieurs milliers de femmes et de filles au cours des dernières décennies ont été considérés pendant plusieurs années par le gouvernement canadien comme des faits criminels isolés, plutôt que comme un phénomène sociologique révélateur d’une discrimination collective. »

« La même chose se produit ces jours-ci à Val d’Or. »

Autochtone

« Durant cette même période, cependant, des visions du monde et des manières de faire qui nous sont propres, redonnent de la force à tous ceux qui s’engagent sur le chemin de la guérison, d’une reprise en main, de la résistance et de l’engagement pour la protection des territoires. Des mouvements porteurs de promesses, comme « Idle No More », rassemblent beaucoup d’entre nous autour d’actions positives, et lancent un appel afin qu’un nombre croissant de Québécois, de Canadiens et de citoyens du monde prennent conscience de l’urgente nécessité de protéger le territoire (et notre Mère-Terre). Cette protection n’est plus seulement une question autochtone, car nous sommes témoins d’une destruction qui finira par atteindre tout le monde. »

Conclusion

[**Un aîné ou une aînée autochtone** s'adresse maintenant à toute l'assemblée]

« Ce que vous venez de vivre a pour but de nous rendre tous plus disponibles, et à l'écoute les uns des autres. Aujourd'hui, nous allons ensemble entreprendre l'affermissement de nos liens, en vue d'une solidarité commune pour la protection de notre territoire et de la Mère-Terre. »